

Annexe 15 – Liste des établissements ayant recours à la solution de vote électronique ministérielle et liste des établissements n’ayant pas recours à cette solution de vote électronique ministérielle pour leurs scrutins d’établissement

Liste des établissements ayant recours à la solution de vote électronique ministérielle

- Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
- Académie des technologies
- Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
- Centre informatique national de l'enseignement supérieur
- Conservatoire national des arts et métiers
- Centre national des œuvres universitaires et scolaires et les 26 centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires
- Collège de France
- COMUE Lyon Saint-Étienne
- COMUE de Toulouse
- Centre technique du livre de l'enseignement supérieur
- École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE
- Centrale Lille institut
- École centrale de Lyon
- École centrale de Marseille
- CentraleSupélec
- École des hautes études en sciences sociales
- École nationale des Chartes
- École normale supérieure de Lyon
- École normale supérieure
- École normale supérieure de Rennes
- École normale supérieure de Paris-Saclay
- École nationale supérieure des arts et industries textiles
- École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre
- École nationale supérieure de chimie de Montpellier
- École nationale supérieure de chimie de Paris
- École nationale supérieure de chimie de Rennes
- École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
- École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen
- École nationale supérieure Louis Lumière
- École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
- École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques
- École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France
- Campus Condorcet
- École pratique des hautes études
- Institut d'administration des entreprises de Paris

-
- Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence
 - Institut d'études politiques de Bordeaux
 - Institut d'études politiques de Grenoble
 - Institut d'études politiques de Lille
 - Institut d'études politiques de Lyon
 - Institut d'études politiques de Rennes
 - Institut d'études politiques de Toulouse
 - Institut national des langues et civilisations orientales
 - Institut national polytechnique Bretagne
 - Institut national polytechnique Clermont Auvergne
 - Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire
 - Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France
 - Institut national des sciences appliquées Lyon
 - Institut national des sciences appliquées Rennes
 - Institut national des sciences appliquées Strasbourg
 - Institut national des sciences appliquées Toulouse
 - Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive
 - Institut national universitaire Jean-François Champollion
 - Institut polytechnique Bordeaux
 - Institut polytechnique Grenoble
 - Institut de physique du globe de Paris
 - Observatoire de la Côte d'Azur
 - Observatoire de Paris
 - Aix-Marseille Université
 - Université d'Angers
 - Université des Antilles
 - Université d'Artois
 - Avignon Université
 - Université Bourgogne Europe
 - Université de Brest
 - Université de Bordeaux
 - Université Bordeaux III
 - Université de Bretagne Sud
 - Université Clermont Auvergne
 - Université Côte d'Azur
 - Université Grenoble Alpes
 - Université Gustave Eiffel
 - Université de Guyane
 - Université de Mulhouse
 - Université Jean Monnet
 - Université de La Réunion
 - La Rochelle Université
 - Université du Littoral
 - Université Le Havre Normandie
 - Université du Mans
 - Université de Lille
 - Université de Limoges
 - Université Lyon I

- Université Lyon II
- Université Lyon III
- Université Marie et Louis Pasteur
- Université de Montpellier
- Université de Montpellier Paul-Valéry
- Nantes université
- Université de la Nouvelle-Calédonie
- Nîmes Université
- Université d'Orléans
- Université Paris-Panthéon-Assas
- CY Cergy Paris Université
- Université Paris Cité
- Université Paris-Dauphine
- Université Paris XII
- Université Evry Val d'Essonne
- Université Paris VIII
- Université Paris X
- Université Paris XIII
- Université Paris-Saclay
- Université Sorbonne Université
- Université d'Amiens
- Université de Poitiers
- Université de Pau
- Université de Perpignan
- Université de Rennes
- Université Rennes II
- Université de Rouen
- Université de Chambéry
- Université de Strasbourg
- Université de Toulon
- Université de Toulouse
- Université Toulouse II
- Université Toulouse Capitole
- Université de Tours
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Université polytechnique Hauts-de-France
- Université de technologie de Belfort-Montbéliard
- Université de technologie de Compiègne
- Université de technologie de Troyes
- Université de technologie de Tarbes
- Centre national de la recherche scientifique
- Institut national d'études démographiques
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- Institut national de recherche en informatique et en automatique
- Institut national de la santé et de la recherche médicale
- Institut de recherche pour le développement

En application de l'arrêté de 2026 portant organisation du vote électronique : chaque scrutin relatif aux élections professionnelles de 2026 dans ces établissements donnera lieu à la création d'un bureau de vote

électronique. Un bureau de centralisation du vote électronique sera créé à la DGRH pour l'ensemble des scrutins relevant des établissements publics à caractère scientifique et technologique. Un autre bureau de centralisation du vote électronique sera également créé à la DGRH pour l'ensemble des scrutins relevant des autres établissements mentionnés ci-dessus.

Liste des établissements n'ayant pas recours à la solution de vote électronique ministérielle

- Académie des sciences d'outre-mer
- Agence nationale de la recherche
- Casa de Velazquez
- École Centrale de Nantes
- École française d'Athènes
- École française d'Extrême-Orient
- École française de Rome
- École nationale supérieure d'arts et métiers
- École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
- Institut d'études politiques de Paris
- Institut français d'archéologie orientale du Caire
- Institut national polytechnique de Toulouse
- Institut national des sciences appliquées de Rouen
- Institut supérieur de mécanique de Paris
- Muséum national d'histoire naturelle
- Université de Caen
- Université de Corse
- Université de Lorraine
- Université de Mayotte
- Université Paris I
- Université Paris sciences et lettres
- Université Paris III
- Université de Polynésie française
- Université de Reims